



## ***Brève du Dodo***

Pont-Scorff, le 10 avril 2008

Le SNDPZ est pour un rapprochement avec l'ANPZ.

Nous nous sommes rencontrés plusieurs fois et, notamment à Beauval, en présence de plusieurs membres de l'ANPZ ; à la sortie de cette rencontre très positive, nous pouvions espérer une fusion qui, pour notre part, devrait respecter 4 conditions :

1. un accompagnement des structures les plus en difficulté, au moins sur trois années
2. une véritable stratégie en matière de formation avec des accords de branche
3. une révision de la convention collective qui reprenne nos spécificités
4. une révision ou amélioration des certificats de capacité, non pas pour les dévaloriser mais pour les adapter à nos fonctionnements

Ces quatre conditions acceptées, dans l'intérêt de la profession, nous ne pouvons que dire oui à ce rapprochement, dans l'intérêt de tous.

Alain Le Héritte  
Président du SNDPZ